

# L'entretien

avec **Gérard Larcher**,  
sénateur-maire UMP de Rambouillet,  
ancien ministre du Travail

« Si je suis élu président  
du Sénat... »

P. 28



**Gérard Larcher**, sénateur maire UMP de  
Rambouillet, ancien ministre du Travail

## « Si je suis élu président du Sénat... »

La montée en puissance de la gauche, lors des élections sénatoriales d'hier, ne change pas vraiment la donne pour les candidats qui, dans la majorité présidentielle, se disputent la présidence de la Chambre haute. Difficile de dire aujourd'hui qui des deux favoris, Jean-Pierre Raffarin ou Gérard Larcher, sera désigné ce mercredi candidat de l'UMP. L'ancien ministre du Travail fait en tout cas valoir sa différence avec un franc-parler dont il ne compte pas se départir.

**Êtes-vous en situation d'être élu président du Sénat ?**

Le président du Sénat est le président d'une institution comprenant des sénateurs de plusieurs groupes, certains constituant la majorité sénatoriale et d'autres l'opposition. Tout le monde compte. Je sollicite leur confiance. S'ils ne me l'accordent pas, je serai sénateur parmi les sénateurs.

**Les sénateurs aimeraient se doter d'un président disposant d'une forte notoriété. Sur ce terrain, Jean-Pierre Raffarin n'est-il pas mieux placé que vous ?**

Les sénateurs souhaitent que le Sénat ait plus de visibilité. Ils ont le sentiment qu'il existe une incroyable distorsion entre la qualité des travaux faits ici et la perception que les Français en ont. Le sujet n'est donc pas la visibilité en tant que telle de celui qui sera élu président. Le Sénat, ce n'est pas qu'un président. Bien sûr, il en

est le responsable, le catalyseur, mais le Sénat, c'est aussi des présidents de commissions, des rapporteurs... À la lecture d'un récent sondage mené par l'Ifop, on voit bien que les Français reconnaissent l'utilité d'une institution qui contribue à l'équilibre du pouvoir, mais que, en même temps, ils ne connaissent pas son fonctionnement.

**Ils jugent aussi que le Sénat n'est pas représentatif... Six Français sur 10 vivent dans une commune gérée par la gauche. Les conseils généraux et régionaux sont majoritairement à gauche. Or, la chambre, qui assure la représentation des collectivités territoriales, n'a pas changé de couleur. Et ce, depuis 1958...**

C'est vrai, parce que le Sénat a été conçu comme un balancier stabilisateur, contrairement à l'Assemblée nationale qui est la chambre des pulsions. Mais, en 2011,

lorsqu'on réélira l'autre moitié du Sénat et que la réforme du scrutin fera sentir pleinement ses effets, le résultat des municipales se ressentira davantage. La fourchette se resserrera alors au point qu'il existera une réelle incertitude pour la majorité actuelle.

**Ce sera une bonne chose pour la démocratie ?**

Toute expression de la démocratie est une bonne chose. Pour moi, la Constitution de la V<sup>e</sup> République s'est définitivement confortée lors de l'alternance en 1981 — et Dieu sait que j'en ai été triste ce jour-là ! Je ferai bien sûr tout pour que la majorité présidentielle conserve la majorité au Sénat, mais ne faisons pas croire que c'est inéluctable... Le Sénat n'a pas toujours été dans la majorité ; tout le monde a oublié que, de 1958 à 1969, il n'a pas été gaulliste.

^

## **Êtes-vous favorable à davantage de pluralisme au Sénat ?**

Bien sûr. Dans l'esprit même de la réforme constitutionnelle, voulue par le président de la République, que nous avons adoptée, les droits de l'opposition ont été confirmés, notamment dans le cadre de la conférence des présidents qui décide de l'ordre du jour. Une question se pose : l'opposition aura-t-elle ou non une présidence dans les nouvelles commissions ? J'y suis plutôt favorable, mais c'est un sujet dont il faut débattre avec nos collègues, parce que cela implique une modification du règlement.

## **Vous comptez sur les sénateurs de l'opposition pour être élu président ?**

Bien sûr que non ! Mais cela n'empêche pas de dire ce qu'on pense...

## **Pourquoi est-il si difficile de réformer le mode de scrutin des sénateurs ?**

On l'a déjà réformé en partie en 2003. Nous avons rendez-vous en 2014 pour mesurer les effets de cette réforme. Aucun sujet n'est tabou mais il faut déjà mettre en application ce texte, qui prévoit bien une augmentation de la représentation des départements les plus urbains. Nous avons une responsabilité constitutionnelle — et c'est l'élu d'un territoire plutôt urbain, les Yvelines, qui vous le dit : la représentation de tous les territoires. Nous ne devons pas ressembler à l'Assemblée nationale, nous sommes aussi les représentants des territoires pauvres sur le plan démographique.

## **Les parlementaires de la majorité critiquent le mode de financement du RSA. Les comprenez-vous ?**

Je suis fondamentalement favorable au RSA. Travail, logement, compte en banque... voilà les trois facteurs qui permettent aux hommes et aux femmes d'être insérés. Le retour à l'activité est donc un élément clé de l'insertion dans la société et je considère que le RSA est une chance.

## **Certes, Mais comment doit-on le financer ?**

Le système de financement de la protection sociale se trouve dans une impasse budgétaire. Tout pèse actuellement sur le travail, ce qui pose le problème de la compétitivité des entreprises. Je ne suis pas certain qu'on pourra continuer. Pour l'heure, ce n'est plus le moment de revoir le système d'exonérations de charges car nous sommes dans une phase de dépression économique. Mais c'est un sujet sur lequel le Sénat va devoir réfléchir, avec tout le temps nécessaire. Pour financer le RSA, on pèse sur la fiscalité du capital avec ce que cela peut avoir comme inconvénient... Mais je partage assez l'approche pragmatique de Jean-François Copé : où

peut-on faire des économies ailleurs ?

## **Il ne faut pas toucher au bouclier fiscal ?**

Il a été voté. On ne peut pas y toucher. C'est une question de crédibilité. Mais nous n'échapperons pas à une réflexion globale sur ce sujet. Le problème ne tient pas qu'à notre déficit budgétaire d'aujourd'hui. Le ralentissement économique va se traduire par de moindres rentrées fiscales. Et si je suis élu président du Sénat, je ferai en sorte qu'on aille au fond des choses.

## **Êtes-vous favorable à un plafonnement des niches ?**

Oui, c'est un sujet sur lequel nous travaillons au Sénat. Je suis favorable à une modernisation des relations entre les recettes, le dynamisme économique et la justice fiscale.

## **Vous ne craignez pas qu'une vraie réforme fiscale fasse l'effet d'une bombe...**

Cela dépend comment on l'aborde. L'hôpital, c'est également une bombe et on va y arriver. Ce sont là typiquement des sujets pour le Sénat. L'Assemblée nationale est dans la pulsion du quotidien et c'est normal. Le Sénat, parce qu'il représente les territoires, doit être un précurseur sur ces sujets-là ; il doit être celui qui ose. Si je suis président du Sénat, c'est un sujet que je mettrai sur la table tout de suite, avec mes collègues, car le Sénat permet des débats souvent apaisés, moins passionnels.

## **Pour faire face à la crise, les Américains n'hésitent pas à nationaliser. L'action publique redevient leur credo. La France doit-elle aussi se lancer dans une politique keynésienne ?**

Je ne crois pas et, de toute façon, on ne le peut pas. Je ne fais pas du retour à l'équilibre budgétaire une espèce de dogme, mais c'est nécessaire.

## **Alors que la crise économique menace, la majorité ne donne-t-elle pas le sentiment de délaisser les classes moyennes ?**

Non. Il faut être très attentif aux classes moyennes. Ce sont elles qui créent l'essentiel des emplois. Tous les pays qui les ont oubliées à un moment ou un autre ont rencontré des problèmes démocratiques. Aujourd'hui, il y a trois grandes formes de capitalisme dans le monde : le capitalisme anglo-saxon, dont on voit les limites, notamment avec la faillite de Lehman Brothers ; le capitalisme franco-rhénan, patrimonial ; qui a besoin de se moderniser, et celui des États autoritaires qui, à

l'instar de la Chine ou de la Russie, mêlent économie capitaliste et autoritarisme. Il est temps de rendre intensément moderne le modèle du continent européen, démocratique, qui marie le capitalisme latin et rhénan. Et en tant qu'élus, nous avons un rôle à jouer. 50 % de notre législation est européenne, mais nous pouvons peser sur les décisions des commissaires, comme le prévoit le nouveau traité. C'est l'une de mes ambitions. Cela passe notamment par un renforcement de l'excellente décision prise par Christian Poncelet (*Ndlr : l'actuel président du Sénat*) d'avoir une antenne permanente du Sénat à Bruxelles.

## **Avec le commissaire européen chargé de l'Emploi, Vladimir Spidla, vous avez été chargé de mener une mission sur la flexisécurité en Europe. Quels en sont les premiers enseignements ?**

Nous présentons un rapport d'étape le 2 octobre prochain. La flexisécurité est un concept auquel s'intéressent grand nombre de pays d'Europe. Avec la crise économique et sociale que nous traversons, sa mise en œuvre devient plus que jamais nécessaire. Chacun doit le faire avec son histoire, mais rien ne sera possible si on met de côté le tripartisme entre les entreprises, les représentants des salariés et l'État. Nous allons donc faire des propositions et nous fixer des objectifs. Le cas de la Finlande, par exemple, nous a marqués. Ils sont très avancés, mais ont du mal — ils le reconnaissent — à anticiper les choses. On l'a vu avec la crise Nokia. Dans tous les secteurs industriels, on observe des cycles qui vont de cinq à dix ans. Il s'agit de s'y préparer.

## **L'accord, signé en début d'année sur la modernisation du marché du travail, est-il un premier pas vers une « flexisécurité à la française » ?**

Oui, mais du chemin reste à faire. Par exemple, pour ce qui relève de la formation professionnelle. Il faut une formation tout au long de la vie qui soit réelle.

## **Le Medef a toujours plaidé pour que les négociations sur l'organisation du travail aient lieu au sein de chaque entreprise. Le gouvernement l'a entendu. Les syndicats s'en plaignent. Qui a raison ?**

Il existe des normes nationales qui font partie de nos acquis. L'entreprise, c'est vrai, est un lieu de la négociation. Encore faut-il que la représentation des salariés y soit effective et qu'on résolve le problème de leur représentation dans les petites et

moyennes entreprises. Je me rejouis que le président de la République ait fait le choix, à travers le projet de loi sur les revenus du travail, de développer l'intéressement et de la participation pour les petites entreprises.

**La loi se contente de les y inciter...**

L'incitation est forte. Et si cela ne marche

pas, il faudra alors une obligation. Mais, parfois, l'obligation est aussi paralysante.

**Justement. Le dernier plan pour l'emploi des seniors n'a pas bien marché. Les nouvelles dispositions — la taxe de 1 % pour les entreprises sans seniors en 2010 — seront-elles plus efficaces ?**

Tout pédagogue note et, éventuellement,

sanctionne. L'emploi des seniors devrait devenir un enjeu national fantastique. Je n'ignore pas les difficultés des entreprises, mais elles ont intérêt à parier sur les seniors et l'expérience.

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE FONTANAUD,  
PIERRE KUPFERMAN ET ISABELLE MOREAU



## UN VÉTO SUR LE PLATEAU ?

Au Sénat, le perchoir s'appelle le plateau. Et ceux qui le lorgnent savent qu'il s'agit de tout sauf d'un siège éjectable. Ancien vétérinaire Gérard Larcher a le profil qui sied à la fonction. À 59 ans, il peut se targuer d'avoir l'âge moyen de ses collègues. Son parcours a également de quoi les séduire. Vétérinaire de campagne pendant quatorze ans, il a ensuite exercé sa profession au sein de l'équipe de France de sports équestres qu'il a suivie aux Jeux de Montréal en 1976. Maire de Rambouillet depuis un quart de siècle, ce gaulliste social a par deux fois exercé des fonctions gouvernementales. D'abord ministre délégué aux Relations du travail dans le gouvernement Raffarin III, il prend la charge de l'Emploi et du Travail sous Villepin. Reconnu pour sa capacité de dialogue, fin négociateur social, il s'est vu confier par le chef de l'État une mission sur la « réforme hospitalière ».



## « Le sujet de la santé est éminemment politique »

**Vous avez remis en avril dernier à Nicolas Sarkozy un rapport sur l'hôpital. Êtes-vous satisfait des suites qui y ont été données dans le projet de loi élaboré par Roselyne Bachelot ?**

Le président de la République a demandé une nouvelle réunion de la mission hôpital, et vendredi dernier nous avons rendu un avis sur l'avant-projet de loi qui porte plus spécifiquement sur l'hôpital et les agences régionales de santé. Cette mission a été une aventure assez exceptionnelle. Sur un sujet explosif, nous avons réussi, après plus de deux cents auditions, à faire des propositions fortes. Comme quoi, à la différence de l'Assemblée nationale, nous savons, au Sénat, prendre le temps nécessaire.

**Sur votre projet, il n'y a pas eu de levée de boucliers ?**

Non, au contraire. Car l'idée n'était pas de dessiner une carte hospitalière mais d'essayer de faire naître des complémentarités et de partir des réalités.

Le président de la République avait commencé sa lettre de mission ainsi : « *Veillez nous dire quelle est votre approche pour que nous répondions avec qualité et égalité aux besoins de santé des Français.* » Tout est dit dans cette seule phrase. La suite n'est qu'une déclinaison : « *Que pensez-vous des urgences, de l'organisation hospitalière* », etc. L'hôpital est un sujet majeur qui concerne tout le monde. La croissance du budget de la protection sociale est supérieure à celle du budget de la nation. C'est pourquoi je souhaite affirmer le rôle et les moyens de la mission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale (MECSS).

**Ne pourrait-on pas envisager la création d'un rapporteur général pour le projet de loi de financement de la Sécurité sociale ?**

Si l'on veut peser dans le dialogue entre État et caisses d'assurance-maladie, si le Parlement veut exister, il faut

renforcer cette dynamique-là. Le sujet de la santé est éminemment politique.

**N'assiste-t-on pas à une étatisation du système de santé ?**

Non. L'heure est à un renouveau de l'organisation du système de santé. L'État a une responsabilité et doit l'assumer parce que c'est un choix politique, un choix de société et pas un sujet purement technique.

